



Spécial réaménagement du Centre-bourg

N°1

Dissay vient d'entreprendre une opération d'urbanisme de grande ampleur : le réaménagement des espaces publics de son Centre-bourg. D'ici quelques mois les Disséennes et Disséens, habitants, commerçants ou usagers de ce secteur pourront profiter :

- d'une **circulation partagée et apaisée**. Le trafic automobile sera ralenti par les nouveaux aménagements. Les modes de déplacements doux (piétons, deux roues) seront alors possibles, en sécurité, place Pierre d'Amboise par la mise en place d'une zone de rencontre (limitation à 20 km/h pour les véhicules), rue de l'église, par des cheminements pour les piétons ou par la liaison nouvelle entre l'église et la mairie via les abords de l'ancien presbytère qui seront ouverts.



Le mail de la place Pierre d'Amboise

- de **nouveaux stationnements organisés** sur la place Pierre d'Amboise et sur le parking de l'école Paul-Émile Victor, entièrement refait lors de l'été 2019, qui passera de 36 à 50 places disponibles.
- de **nouvelles terrasses et des espaces de convivialité** sur la place Pierre d'Amboise, débarrassée de mobiliers urbains superflus, aux alentours de l'impasse Soubise, face au château, sur le secteur ombragé devant la Poste ou autour de l'église. Ces lieux seront propices à la rencontre et aux échanges.

C'est donc un nouveau cœur de bourg favorisant le bien-vivre, et développant l'attractivité économique et touristique dont vous pourrez profiter dans quelques mois !

Parvis de l'église



Rue de l'église

La concertation avec la population continue

Vous avez pu, ces derniers mois, exprimer vos souhaits, donner votre avis, poser des questions à propos du réaménagement du Centre-bourg. Au total, plus de 200 Disséennes et Disséens ont participé, sous forme de rencontres sur le marché, de randonnées de lecture de paysage, d'ateliers au 83 rue de l'église à la mission participative menée par Élise Macaire et Franck Buffeteau. Leurs avis ont permis de faire évoluer le projet envisagé par les élus.

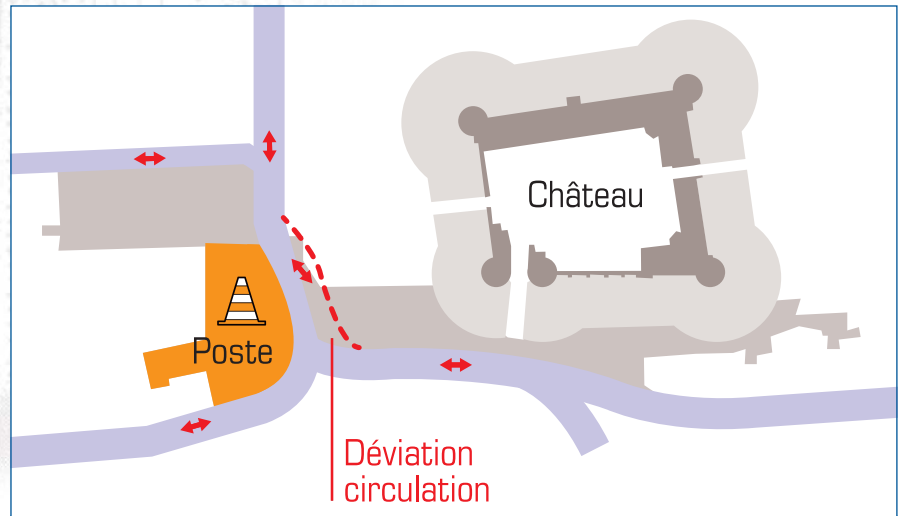
Cette mission va d'ailleurs se poursuivre d'une autre manière dans les mois à venir : visites de chantiers, travail sur la signalétique des rues ou les plantations.



Le réaménagement du Centre-bourg en cinq étapes

Depuis le 15 octobre, date officielle de lancement du chantier, les travaux ont immédiatement débuté sur le square du 11 novembre, autour de la Poste. Cet espace a vocation à devenir un lieu de rencontre. L'accès aux deux-roues sera favorisé par l'installation de mobilier servant à leur stationnement sécurisé. A l'ombre des arbres, leurs entourages pourront servir de bancs. L'entrée de l'école Paul-Émile Victor va être modifiée pour laisser un plus grand espace aux parents et aux enfants en attente de rentrer ou sortir de l'école lorsque cet accès sera rétabli. La sécurité des enfants et des parents sera ainsi améliorée.

Ce lieu accueillera également à terme le monument aux morts pour dégager l'espace près du château et rendre plus aisés les rassemblements lors des cérémonies commémoratives.



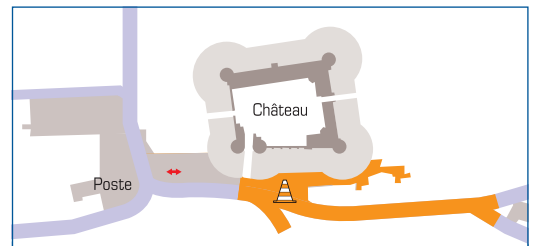
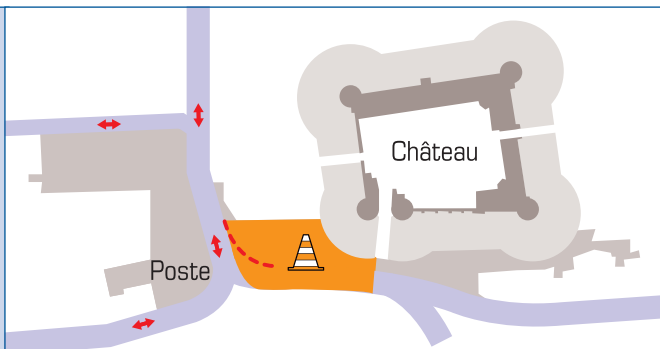
Octobre à décembre 2018

Place du 11 novembre (secteur de la Poste).

Durant cette phase, l'accès à la Poste est maintenu, mais à pied ; la voirie entre le carrefour de la rue des Lordières et la rue du Parc fait l'objet

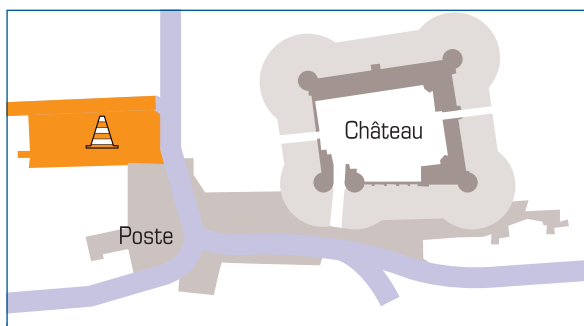
d'une circulation par alternat pour ralentir le trafic et sécuriser la zone de chantier.

Janvier à avril 2019
Place Pierre d'Amboise.

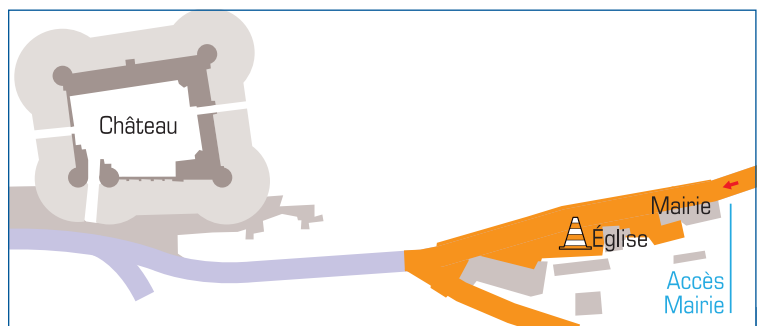


Mai à octobre 2019

Rue de l'église (de la place Pierre d'Amboise à l'église).



Juillet - août 2019 Place du 8 mai 1945 (devant l'école Paul-Émile Victor).



Novembre - décembre 2019 Rue de l'église (de l'église à la mairie), zone de l'ancien presbytère et parking de la mairie.

Les entreprises à l'œuvre

Sous la direction du cabinet d'architecture et d'urbanisme Sophie Blanchet (La Rochelle), six entreprises locales vont intervenir lors des différentes étapes du chantier.

- Voirie, réseaux, pose de béton, dallage : **COLAS**, Châtellerault - Dissay
- Maçonnerie et murets : **SNBR**, Dissay
- Espaces verts : **SVJ paysage**, Châtellerault
- Fournitures de pierres, calcaires : **CALMINIA**, Lusignan
- Éclairage et réseaux secs : **ANCELIN-CITEOS**, Vivonne
- Signalétique et mobilier urbain : **MARCHET**, Chef-Boutonne

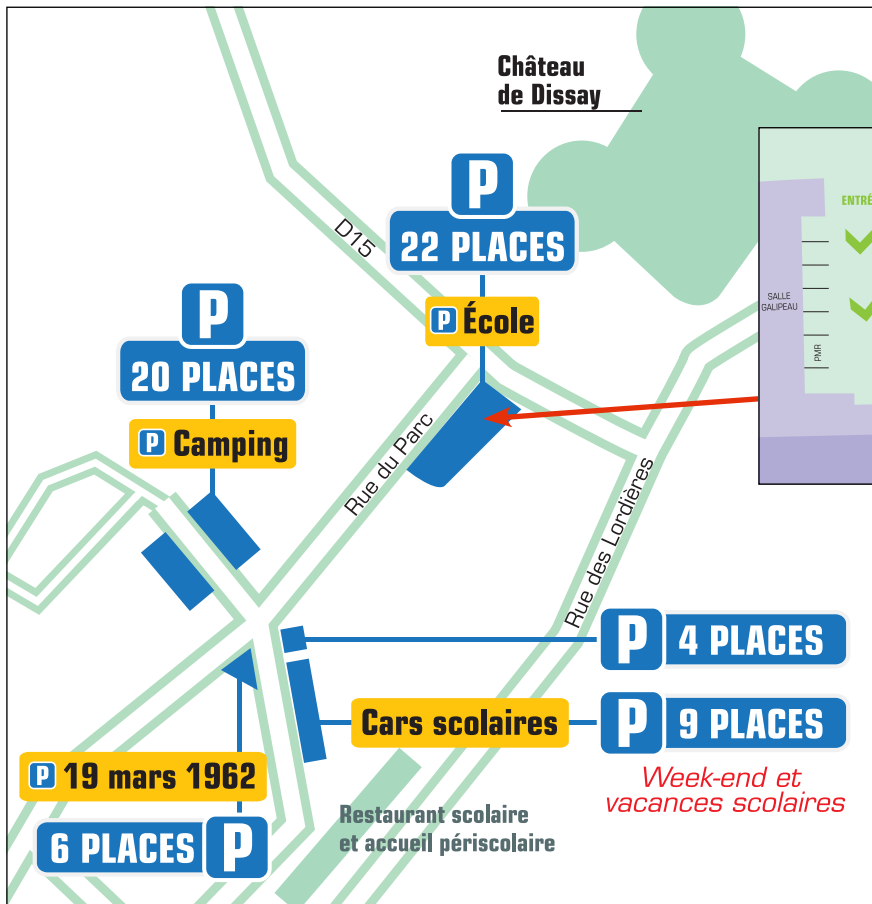
Proches de la place Pierre d'Amboise, 61 places de parking disponibles

Cette première partie du réaménagement du Centre-bourg va obliger à quelques changements dans vos habitudes de stationnement des véhicules. Une partie du parking devant l'école Paul-Émile Victor est occupée par la zone technique du chantier. Par ailleurs, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, la place Pierre d'Amboise pourra faire l'objet de res-

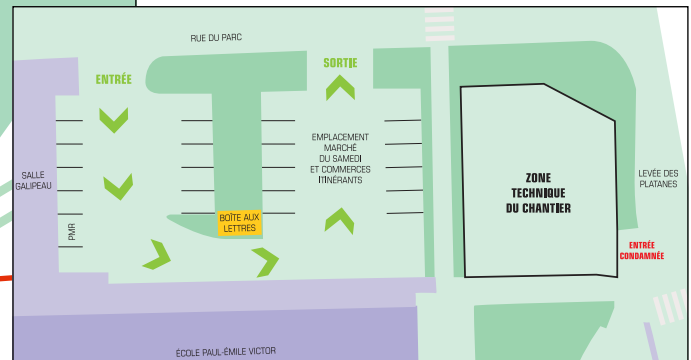
trictions de circulation. Il est donc préférable de privilégier d'autres emplacements (voir plan ci-dessous).

- Parking de l'école Paul-Émile Victor : **22 places**
- Parking à l'entrée du camping (récemment aménagé par le service technique) : **20 places**

- Place du 19 mars 1962 (face à l'entrée du camping) : **6 places**
- Stationnements en dessous de l'entrée de la cour de l'école (rue du Clos-Belhoir) : **4 places**
- Emplacements réservés aux cars scolaires, rue du Clos-Belhoir (uniquement le week-end et vacances scolaires) : **9 places**



Zoom sur le parking de l'école



Soutenons les commerces locaux !

Le réaménagement des espaces publics offrira une esplanade devant les commerces de la place Pierre d'Amboise, pour améliorer leur attractivité. En attendant, comme à chaque fois dans ce genre d'opérations de grande envergure, les habitudes des clients sont temporairement modifiées.

C'est donc le moment, plus que jamais, de réserver vos achats aux commerces locaux qui restent tous accessibles durant les travaux. Il faudra seulement, parfois, faire quelques dizaines de mètres supplémentaires à pied pour y accéder. Un effort soutenable !

Concernant le marché, il est installé le samedi matin et pour quelques mois sur la place du 8 mai 1945, devant l'école Paul-Émile Victor. Il en va de même les vendredis matin, dimanches matin et soir pour les commerçants itinérants.

Une signalétique extérieure

Dès le début du chantier, vous avez certainement remarqué sur différents axes menant à Dissay des panneaux indiquant « Route barrée » ou « circulation difficile », formules choisies pour diminuer la circulation de transit et ainsi limiter le trafic durant la période de travaux. Ces véhicules traversant Dissay sans s'y arrêter sont déviés vers la RD910. Les personnes qui souhaitent venir faire leurs courses à Dissay sont informées que

c'est toujours possible par la mention « Accès aux commerces maintenu ».

Pour la sécurité des travailleurs, comme des autres personnes, piétons ou cyclistes, nous vous remercions par avance de respecter scrupuleusement les interdictions ou aménagements de circulation mis en place.

L'accès à la Poste

Durant cette première phase de travaux, le bureau de la Poste reste accessible à pied par l'escalier situé rue des Lordières.

Pour faciliter le dépôt de votre courrier, la boîte à lettres qui était devant la Poste a été déplacée sur le parking devant l'école.

Des associations coopérantes

Les associations utilisatrices de la salle Galipeau (judo et taekwondo) ne sont que peu impactées. Les dix places occupées par le chantier sont largement compensées par vingt places dans l'allée menant au camping. Les travaux sur le parking de l'école ne se feront que l'été prochain, à une période où les activités sont stoppées. D'autres associations, en revanche, ont dû faire

évoluer leurs habitudes, soit parce que l'accès à leur local en véhicule est impossible temporairement, soit parce qu'elles ont dû changer de locaux. C'est le cas de l'ADMR, des Restos du cœur, de l'ADAB Vilvert et de l'aide alimentaire. Une solution provisoire a été trouvée, en concertation, et leurs activités ne sont pas interrompues. Merci aux associations concernées pour leur implication.

À vos appareils photos

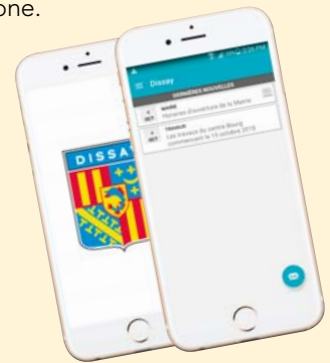
Pour garder des traces du Centre-bourg actuel, de la période des travaux et du réaménagement, une fois les travaux finis, la mairie de Dissay souhaite disposer d'une collection de photos. Il vous est proposé de participer à ce projet. Rien de plus simple : sortez vos appareils photos et déambulez dans le Centre-bourg. Vous pourrez publier vos clichés

numériques sur dissay.fr, dans le photoblog, à la nouvelle rubrique : Dissay, Centre-bourg.

Les meilleures images seront sélectionnées par un jury composé de membres de l'association Phot'œil 86, club photo de Dissay. Avec l'accord des photographes, ils feront l'objet d'une exposition.

Comment s'informer ?

Pour vous informer, au fur et à mesure de l'avancement du chantier, sur les déviations, réouvertures de chaussée, modifications d'accès aux services, une nouvelle solution innovante vous est offerte. Vous pouvez télécharger l'application de la mairie de Dissay sur votre smartphone.



Rendez-vous sur GooglePlay et recherchez l'appli « CommuneConnecté Dissay ». Une fois installée, des notifications vous apporteront toutes les informations utiles.

Connectez-vous sur www.dissay.fr



Consultez les numéros de **Dissay-Infos**, spécial Centre-bourg (celui-ci n'est que le premier...)



Mairie de Dissay - 240, rue de l'Eglise - 86130 DISSAY - Tél. 05 49 52 34 56 - Fax : 05 49 62 58 72 - www.dissay.fr

Les services municipaux vous accueillent à la mairie aux horaires suivants :

Lundi, mercredi et vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-17h30. Mardi : 9h00-12h30. Jeudi : 9h00-12h30 / 13h30-19h00